

4.2.2 ABC provides the HWC Medical Centre with the relevant information from the Posting Confirmation Form, arranges an appointment for medical examinations for the employee and the applicable dependants, and gives the employee a Notification of Medical Appointment (Form EXT 450) completed as per Appendix A, indicating the mission from which the employee is returning. Employees/dependants unable to attend appointments as arranged by ABC are requested to notify the Medical Centre at 954-6583 at least 48 hours in advance.

Medical examinations on return are a necessary part of the posting process. It is important that employees honour their medical appointment. HWC are more able to confirm medical fitness for postings when up-to-date medical information is on file.

4.2.3 ABC completes Section A of the General Physical Examination Report (Form NHW 365) as shown in Appendix B for the employee and each dependant and forwards the forms to the Medical Centre.

4.2.4 The medical examinations take place at the Medical Centre, which is located on the ground floor of the Bonaventure Building at 301 Elgin Street. Employees and their dependants are asked to arrive early for their appointments so that medical histories can be completed beforehand.

4.2.5 Where written authorization has been obtained from the Assignment Officer to have medical examinations with a private physician/in a private facility (see section 2.3), a copy is to be forwarded to the Posting Services Centre (ABC), who completes Section A of the General Physical Examination Report (Form NHW 365) as shown in Appendix B for the employee and each

4.2.2 ABC fournit à la Clinique des services de santé de SBSC tous les renseignements pertinents inscrits sur le formulaire de Confirmation d'affectation, prend un rendez-vous pour les examens médicaux de l'employé et des personnes à charge visées et remet à l'employé le formulaire EXT 450 intitulé Avis de rendez-vous chez le médecin, rempli de la manière illustrée à l'annexe A, en inscrivant la mission d'où revient l'employé. Les personnes qui ne peuvent pas se présenter aux rendez-vous pris par ABC, doivent en avvertir la Clinique SBSC, au numéro 954-6583, au moins 48 heures à l'avance.

Les examens médicaux au retour font partis des procédures de l'affectation. Il est donc important que l'employé honore ce rendez-vous médical. SBSC sont plus aptes de confirmer l'état de santé pour affectation lorsqu'un dossier contient l'information à jour.

4.2.3 ABC remplit la section A du Rapport d'examen physique général (formulaire NHW 366), de la manière illustrée à l'annexe B, pour l'employé et chaque personne à charge et envoie ces formulaires à la Clinique.

4.2.4 Les examens médicaux se font à la Clinique SBSC, située au rez-de-chaussée de l'Immeuble Bonaventure, 301, rue Elgin. Les employés et les personnes à leur charge sont priés de se présenter tôt à leurs rendez-vous afin que leur fiche d'antécédents médicaux puisse être remplie avant l'examen.

4.2.5 Lorsqu'une autorisation écrite de faire effectuer un examen médical par un praticien particulier ou dans une installation privée (voir la section 2.3) a été obtenue de l'agent d'affectation, il faut en envoyer une copie au Centre des services à l'affectation (ABC), qui remplit la section A du Rapport d'examen physique général (formulaire NHW 366), de la